

INFOLETTRE - Mars 2023



MOT DU MAIRE

Comme les saisons, l'infolettre revient et comme chaque printemps, je vous souhaite de profiter des jours qui allongent et du soleil qui brave le froid et fait fondre la neige sur nos maisons. Déjà, certains pensent à préparer les semis et les semences, c'est un bon signe avant-coureur de l'été.



Côté municipal, les nouvelles sont bonnes. Les dossiers avancent et les résultats seront bientôt au rendez-vous. En ce qui concerne le nouvel hôtel de ville, nous avons reçu l'approbation du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec (MAMH) le 14 février dernier et nous pouvons continuer les travaux. Une rencontre de chantier avec l'architecte, l'ingénieur, l'entrepreneur et un membre de l'administration municipale est prévue en mars. L'entrepreneur est déjà prêt à rouvrir le chantier.

Cet été, nous prévoyons offrir les mêmes activités que l'an passé. Je parle de la Fête de la Saint-Jean, de la Traversée du lac Simon, des feux d'artifice et d'autres activités sur la plage. Vous pourrez également faire des pique-niques sous le nouveau pavillon, près du parc Dragon du lac.

Je désire attirer votre attention sur la prévention et sur la protection de vos propriétés lors de la crue des eaux, au printemps. Avec toute cette neige qui nous est tombée dessus, il est possible que le lac fasse des siennes et que la montée des eaux soit plus abondante que d'habitude.

Enfin, je désire vous remercier de votre appui et de vos commentaires. Nous sommes élus par vous et pour vous.

Jean-Paul Descoeurs

Infolettre

Recevez votre prochaine infolettre par courriel en vous abonnant sur notre site internet : www.lac-simon.net

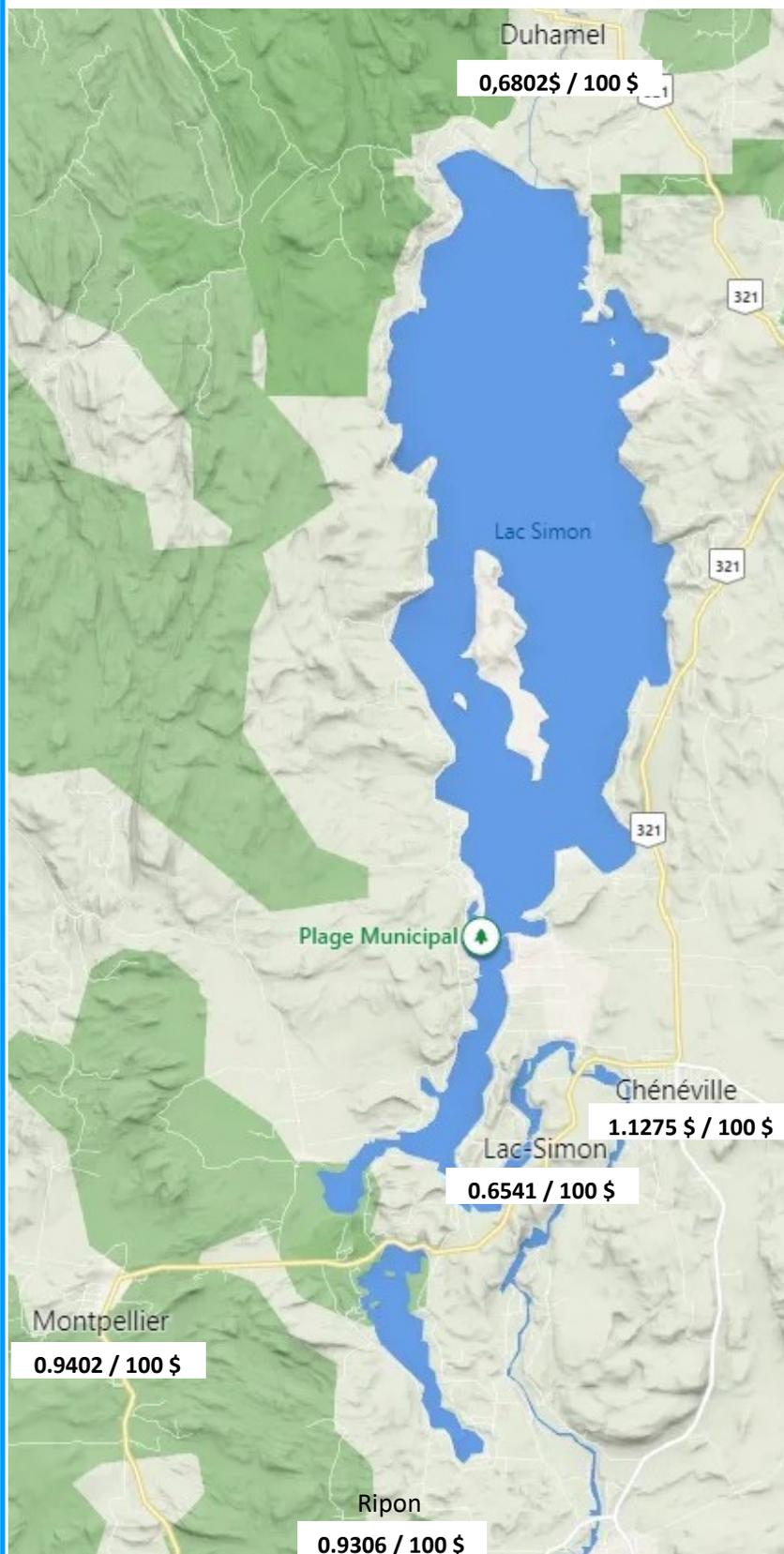
M'abonner au
BULLETIN MUNICIPAL

[Cliquez ici pour vous abonner](#) ▶

[Cliquez ici pour se désabonner](#)

Taxes foncières 2023

La Municipalité de Lac-Simon est fière de maintenir un des plus bas taux de taxation (taxe foncière et taxe générale) de la MRC Papineau et de la région de l'Outaouais.



Augmentation de la quote-part



Le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a établi la proportion médiane à 76 % et le facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière à 1.32 pour l'exercice financier 2023.

Cette décision fait en sorte que la Municipalité de Lac-Simon a vu sa quote-part de la MRC Papineau augmenté considérablement soit une augmentation de 27 124 \$. La quote-part pour l'année 2023 est donc de 230 456 \$, soit la plus élevée de la MRC Papineau.

Taux de taxation de 2019 à 2023

En 2022, le rôle d'évaluation a été fait par Servitech, firme indépendante engagée par la MRC pour établir la valeur immobilière des propriétés de notre Municipalité. Servitech procède à cet exercice tous les trois (3) ans. La Municipalité n'a donc aucun contrôle sur la valeur de votre propriété. Toutefois, c'est la Municipalité qui fixe le taux de taxation.

De 2019 à 2023, le taux de taxation est passé de 0,6112 à 0,6541, soit une augmentation moyenne de 1,07 %/an pour les quatre (4) dernières années.

En 2022, en prévision d'une forte augmentation des valeurs immobilières et ainsi éviter une trop forte hausse des comptes de taxes des contribuables, la Municipalité a baissé le taux de taxation de 1,12 %. En 2023, en plus de l'augmentation des coûts à tous les niveaux (essence, salaires, etc.) la Municipalité n'a eu d'autre choix que d'augmenter son taux de taxation de 1,16 %.





Inscrivez-vous au [compte de taxes en ligne](#) et consultez, en tout temps, vos factures annuelles et complémentaires. Recevez aussi vos états de comptes et des nouvelles de dernière minute.

Lors de l'émission d'une facture, vous recevrez un courriel vous indiquant qu'une facture est disponible dans votre espace.

PRENEZ NOTE QUE VOUS NE POUVEZ PAS PAYER VOTRE FACTURE VIA CETTE APPLICATION

Rendez-vous sur notre site internet dans la section [Services aux citoyens – Taxation](#) et cliquez sur le lien COMPTE DE TAXES EN LIGNE.

Pour faire votre inscription, ayez en main votre facture annuelle 2023. Vous aurez besoin de votre numéro de compte et du montant de votre premier versement.

Urbanisme

Mesurage des boues septiques 2023

Vous pouvez consulter l'échéancier pour le mesurage des boues ci-joint ou [sur notre site internet](#) pour connaître la période où les employés municipaux seront dans votre secteur.

Votre présence n'est pas requise lors du mesurage. Toutefois, **vous devez rendre vos deux couvercles de fosses septiques accessibles** durant la période prévue à l'échéancier.

Collecte des matières résiduelles-ordures, recyclage et compostage

Il est important de bien trier avant de mettre vos matières résiduelles dans les poubelles, le bac de recyclage ou le compostage

Collecte des monstres ménagers (articles volumineux) :

13 mars—11 avril—8 mai—12 juin

10 juillet—14 août—11 septembre

Collecte de feuilles

S.V.P. les déposer dans un sac en papier, pas de sac de plastique même si ceux-ci sont biodégradables

26 mai—9 juin—13 et 27 octobre et le 10 novembre



S.V.P : Les ordures encombrantes (monstres ménagers) doivent être déposées à la bonne date et au bon endroit



Compostage

Le projet de compostage sur le territoire de notre Municipalité se poursuit. Voici quelques données:

Période	Tonnage*
Janvier à avril 2022	5,36 tonnes
Mai à décembre 2022	54.96 tonnes



* tonnes de matières organiques détournées du site d'enfouissement pour être compostées.

Les vacanciers et résidents sont invités à déposer leur compost dans les bacs bruns prévus à cet effet afin de poursuivre notre effort collectif pour préserver notre environnement.

IMPORTANT : N'utilisez que des sacs de papier pour le compostage ou pour les feuilles. Les sacs de plastiques ne sont pas acceptés par les compagnies de recyclage et de compostage.

Permis et certificats d'autorisation

Vous projetez des travaux sur votre propriété?

Afin d'éviter des surprises, il est impératif de se renseigner avant toute chose sur la réglementation applicable et sur la nécessité d'obtenir une autorisation municipale.

Il est possible de remplir les formulaires de demande de permis ou de certificat en ligne et le retourner par courriel au Service de l'urbanisme et de l'environnement à :

permis@lac-simon.net

Un tableau détaillé est également disponible sur notre site internet. Selon votre type de projet ou demande, ce tableau indique quel formulaire utiliser, les documents à fournir et le tarif pour le dépôt de la demande. Consultez la page à :

[Municipalité de Lac-Simon /Services aux citoyens/
Urbanisme et environnement - Permis](#)

Pour plus d'information ou pour prendre rendez-vous avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement, téléphonez à la réception au (819) 428-3906 poste 1801.



Fin de saison : sentiers de ski de fond et de raquette



Nous tenons à vous rappeler que nos sentiers sont accessibles grâce à certains propriétaires de la Municipalité, que nous tenons à remercier, qui nous prêtent généreusement leurs terrains donnant accès à ceux qui souhaitent faire du ski de fond et de la raquette. Ces propriétaires exigent que les randonneurs s'en tiennent aux pistes entretenues par la Municipalité et **qu'aucun véhicule motorisé tel que les motoneiges et les quads n'empruntent ces sentiers.**

En dehors de la saison hivernale, nous désirons vous informer que ces sentiers redeviennent privés et non accessibles.

Votre bibliothèque municipale et ses nombreuses ressources



La bibliothèque municipale de Chénéville/Lac-Simon est membre du RÉSEAU BIBLIO de l'Outaouais.

Situé au 77 rue Hôtel-de-Ville à Chénéville, elle offre un service gratuit et accessible pour tous les citoyens de Chénéville et de Lac-Simon.

Pour être abonné à votre bibliothèque municipale et avoir accès aux ressources numériques, vous devez avoir en main votre numéro d'usager et votre NIP BIBLIO.

Vous n'avez pas de numéro d'usager? Présentez-vous à votre bibliothèque ou rendez vous au :

www.reseaubiblioutaouais.qc.ca/fr/m-abonner

Vous n'avez pas de NIP BIBLIO? Rendez vous au :

www.reseaubiblioutaouais.qc.ca/fr/demande-de-nip-biblio

Pour plus d'information : 819-428-4838



Accès à internet haute vitesse

Lancée en 2021, l'Opération haute vitesse vise à procurer une couverture aux 250 000 foyers québécois qui malgré les initiatives privées de fournisseurs et les incitatifs financiers en provenance de programmes gouvernementaux, n'avaient pas accès à de tels déploiements de services en région. Pour ce faire, un éventail de technologie est utilisé : fibre optique, câble coaxial, sans fil fixe et satellite basse orbite.

Vous pouvez consulter la carte interactive pour connaître l'état de la situation :

www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/internet-haute-vitesse-etat-situation

Pour la Municipalité de Lac-Simon, le projet est en cours, l'installation se poursuit et l'accès à Internet haute vitesse devrait être possible au 31 mars 2023.

Fournisseur : [Xplore | Fibre optique a la maison](#) : 1-877-959-5717

Type d'adresse : résidentielle

État

● Projet(s) en cours

Fournisseur(s)

[Xplore](#)

31 mars 2023



● Desservie

● Projet(s) en cours

● Projet(s) à venir

○ Non admissible

[Voir sur la carte interactive](#)

Camp de jour - Aide financière

Le Conseil accorde un remboursement maximal de 50 \$ /semaine, par enfant, pour un maximum 250 \$ par enfant, annuellement. Les parents peuvent bénéficier de ce remboursement sur présentation d'un reçu attestant le paiement de semaines complètes et de plusieurs semaines consécutives pour un camp de jour de notre région. Si vous êtes résident permanent, vous pouvez faire votre demande de remboursement.

Communiquez avec nous pour obtenir le formulaire à remplir ou pour de l'information :

Courriel : communication@lac-simon.net

Téléphone : 819-428-3906, poste 1809



Samedi 22 juillet 2023

Journée d'analyse d'eau



Caserne incendie au 103 chemin du Parc

De 9 h à 12 h

Procurez-vous une bouteille pour recueillir votre échantillon d'eau pour l'analyse à la réception de la Municipalité au :

849 chemin du Tour-du-Lac

Des frais d'environ 40 \$ s'appliquent pour l'analyse bactériologique. Pour les autres types d'analyses et plus d'information, consultez le site de Geostar : geostar-notreau.com



La Traversée du lac Simon

Samedi 29 juillet 2023

La Traversée du lac Simon de l'an dernier a connu un immense succès et, pour cette raison, la Municipalité recommence l'expérience, avec le présentateur officiel, **Xplore Fibre**

Du 22 au 29 juillet, c'est une semaine remplie d'activités diverses qui attend les citoyens et visiteurs, des plus jeunes au plus expérimentés.

La **Corporation des loisirs de Papineau**, les **municipalités de Lac-Simon et Duhamel** ainsi que le **Centre touristique du lac Simon (SÉPAQ)** s'unissent pour poursuivre le succès de cet événement.

Le concept restera le même concernant les épreuves soit, la traversée à la nage de 11,5 km, le 4 km, le 2 km, le 500 mètres, et une course à relais familiale.

FORFAITS—COMMANDITES

PRÉSENTATEUR OFFICIEL..... XPLORE FIBRE	ÉPREUVE 2 KM	1 000 \$	ESTURGEON DORÉ	500 \$	
COLLABORATEUR MAJEUR	2 500 \$	ÉPREUVE 500 M	1 000 \$	ACHIGAN ARGENTÉ	200 \$
TRAVERSÉE 11,5 KM.....	1 500 \$	ÉPREUVE RELAIS	1 000 \$	OUANANICHE BRONZÉE	100 \$
ÉPREUVE 4 KM.....	1 000 \$	TRUITE PLATINE	750 \$		

TOUT AUTRE CONTRIBUTION FINANCIÈRE SERA APPRÉCIÉE

Bénévoles recherchés

Vous avez un peu de temps libre?

Vous aimez rencontrer les gens de votre communauté et être vraiment utile?

Pour la Traversée du lac Simon, nous avons grandement besoin de bénévoles pour occuper ces postes le samedi 29 juillet 2023 :

- Juges de virages
- Chronométrateur en chef
- Chronométrateurs
- Juge en chef à l'arrivée
- Juges à l'arrivée
- Commis à la course
- Contrôleurs pour aider les commis à la course
- Secrétaire (entrée de données : résultats)

Notez qu'il y aura une courte formation, à suivre en ligne, avec la Fédération de natation du Québec une semaine avant les épreuves.

Les personnes intéressées à faire partie de notre équipe de bénévoles, à fournir une embarcation ou à offrir de l'hébergement, peuvent communiquer avec madame Lucie Groleau à info@lac-simon.net

RECHERCHÉS



Hébergement

Si vous souhaitez héberger des gens, entre le **27 et le 30 juillet**, communiquez avec madame Lucie Groleau par courriel à info@lac-simon.net



Embarcations

Si vous avez une embarcation (pédalo, chaloupe, kayak, ponton, bateau, etc.) et êtes disponibles **le samedi 29 juillet**, communiquez avec madame Lucie Groleau par courriel à info@lac-simon.net



Dans le cadre de la traversée, nous aurons également une multitude d'activités culturelles et patrimoniales, de l'initiation à la voile et plusieurs surprises. Le tout se terminera avec un spectacle et nos traditionnels et merveilleux feux d'artifice.

Samedi 29 juillet 2023

EN SOIRÉE

**Spectacle musical
avec le band ROCK SHOW**

Dès 22 h

Feux d'artifice



Service de bar sur le site

Les boissons non alcoolisées seulement seront acceptées sur le site

** contenant de verre sont interdits sur la plage **



AVIS AUX PLAISANCIERS

Sintonisez le 102,1 FM pour profiter de l'expérience pyromusicale des feux d'artifice



Pssst...

Salut! C'est moi, Jeannot Lapin.



J'imagine que tu as hâte de me revoir. Eh bien! Moi j'ai très hâte, surtout pour te remettre des surprises, comme l'an passé.

Pour faire ma rencontre et participer à notre chasse aux cocos de Pâques, tu dois t'inscrire au plus tard le **3 avril** à l'adresse suivante : info@lac-simon.net et indiquer ton **nom, ton adresse et ton âge dans le courriel**. Après cette date, aucune inscription ne sera acceptée.

L'activité se déroulera le **samedi 8 avril, à 14 h** et elle est réservée aux enfants (et petits-enfants), de moins de 12 ans, de Lac-Simon.

Une confirmation d'inscription sera envoyée par courriel.

En attendant, sois sage.

*(En cas de pluie, la distribution des cocos se fera sous le gazébo du parc **Dragon du Lac**, dès 14 h)*



Joyeuse Pâques

**Surveillez notre calendrier en ligne
pour connaître toutes les activités estivales**

